

# INFO BORT L'ETANG

## Le bulletin d'information du Conseil Municipal 2017-04

### *AU REVOIR JEAN-LOU...*

*C'est l'une des figures emblématiques de Bort l'Étang qui vient de disparaître, avec le décès le 4 septembre dernier, de Jean-Louis Théallier que tout le monde connaissait sous le nom de Jean-Lou.*

*Né le 23 novembre 1945 au Hameau du Beurrier, il est toujours resté très attaché à son village.*

*Son sens de l'intérêt général s'est exprimé pendant l'exercice de sept mandats municipaux successifs, conseiller municipal de 1971 à 2001, adjoint au maire de 2001 à 2014, 43 ans : un record !*

*Ses 22 ans de présence au sein du corps de sapeurs-pompiers témoignent de son engagement au service de son prochain.*

*Très soucieux de faire vivre le village, il s'est aussi beaucoup investi dans la vie associative, participant activement au fonctionnement de l'amicale laïque, des sociétés de chasse et de pétanque.*

*À la retraite, il a pu assouvir sa passion de joueur de cartes en participant à de très nombreux concours de belote, toujours dans un esprit festif, le résultat importait peu.*

*Son autre passion était de passer du temps avec ses petits-enfants qu'il adorait pour partager de vrais moments de complicité en leur faisant découvrir la nature.*

*Sa gentillesse, sa disponibilité, sa bonne humeur vont beaucoup manquer aux Bortoïs.*

*Michel Mazeyrat et tous ses amis.*

# **REUNION DU 21 SEPTEMBRE 2017**

## **OBJET : ADHESION A UN GROUPEMENT DE COMMANDES POUR L'ISOLATION DES COMBLES PERDUS ET DES RAMPANTS.**

### **APPROBATION DE L'ACTE CONSTITUTIF DU GROUPEMENT DE COMMANDES.**

Le Conseil Municipal a choisi d'adhérer au groupement de commandes pour l'isolation de combles perdus et de rampants des bâtiments communaux, en collaboration avec le Conseil Départemental du Puy-de-Dôme, qui exercera le rôle de coordonnateur, dans son programme COCON63 – 2.

## **OBJET : ADHESION A LA « MISSION D'ACCOMPAGNEMENT DE LA GESTION DES SITUATIONS D'INAPTITUDE PHYSIQUE DES AGENTS » et « POLE SANTE AU TRAVAIL » DU CENTRE DE GESTION DU PUY-DE-DOME.**

Le Conseil Municipal a renouvelé son adhésion à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2018 à la « mission facultative d'accompagnement à la gestion des situations d'inaptitude physique des agents » et à la mission « pôle santé au travail » proposées par le Centre de gestion du Puy-de-Dôme.

## **OBJET : Syndicat Intercommunal d'Électricité et de Gaz du Puy de dôme (SIEG) : DESIGNATION DE DELEGUES.**

Le Conseil Municipal a désigné M. EVE Dominique (délégué titulaire) et M. FERNANDEZ Gilles (délégué suppléant).

## **OBJET : DELEGATION DE SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF CONSENTIE A LA SEMERAP, AVENANT N°3.**

Lors du Conseil d'Administration en date du 13 juin 2017, la SEMERAP a décidé de modifier la clause de révision tarifaire afin d'être en mesure de notifier à la collectivité les tarifs applicables pour l'année n au plus tard le 15 octobre de l'année n-1. Le Conseil Municipal a approuvé cet avenant.

## **OBJET : MODIFICATION DES CONDITIONS DE L'ECLAIRAGE PUBLIC SUR LE TERRITOIRE DE LA COMMUNE.**

Monsieur le Maire rappelle la volonté de la municipalité d'initier des actions en faveur de la maîtrise des consommations d'énergies.

Une réflexion a ainsi été engagée par le conseil municipal sur la pertinence et les possibilités de procéder à une extinction nocturne partielle de l'éclairage public. Outre la réduction de la facture de consommation d'électricité, cette action contribuerait également à la protection de la faune nocturne en rétablissant l'alternance jour – nuit, la préservation de l'environnement par la limitation des émissions de gaz à effet de serre et la lutte contre les nuisances lumineuses.

Les modalités de fonctionnement de l'éclairage public relèvent du pouvoir de police du maire, qui dispose de la faculté de prendre à ce titre des mesures de limitation du fonctionnement, compatibles avec la sécurité des usagers de la voirie, le bon écoulement du trafic et la protection des biens et des personnes.

D'après les retours d'expériences similaires menées dans un certain nombre de communes, il apparaît que l'extinction nocturne de l'éclairage public n'a pas d'incidence notable : à certaines heures et certains endroits, l'éclairage public ne constitue pas une nécessité absolue.

Techniquement, la coupure de nuit nécessite la présence d'horloges ad hoc dans les armoires de commande d'éclairage public concernées. La commune a sollicité le Syndicat Intercommunal d'Électricité et de Gaz du Puy-de-Dôme pour étudier les possibilités techniques et mettre en œuvre les adaptations nécessaires.

Cette démarche doit par ailleurs être accompagnée d'une information de la population.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, à l'unanimité:

- décide que **l'éclairage public sera interrompu la nuit de 23 heures à 6 heures sur le territoire de la commune**,
- décide que le bourg continuera à être éclairé la nuit du samedi au dimanche,
- charge Monsieur le Maire de prendre les arrêtés précisant les modalités d'application de cette mesure.

## **Le Conseil Municipal communique**

### **INSCRIPTION SUR LES LISTES ELECTORALES**

**« Voter est un droit, c'est aussi un devoir civique. »**

**Les listes électorales sont révisées du 1<sup>er</sup> septembre au 31 décembre 2017.**

Si vous n'avez pas encore effectué cette démarche, c'est le moment pour vous faire inscrire.

Pour cela, vous devez remplir une des trois conditions prévues par le code électoral :

- avoir son domicile sur la commune ou y avoir une résidence,
- être contribuable depuis au moins cinq années consécutives.

Se munir d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile.

### **DENOMINATION ET NUMEROTATION DES VOIES**

Le projet débutera cet automne. Notre partenaire La Poste nous accompagnera pour mener à bien cette réalisation et la communication auprès des bortoïs.

Plusieurs étapes seront nécessaires :

- Diagnostic,
- Dénomination et numérotation,
- Communication et information,
- Signalétique : pose des plaques de rues et des numéros.

### **UNE SEMAINE POUR L'EMPLOI**

À l'occasion de l'évènement annuel « 1 Semaine pour 1 Emploi », et afin de faciliter l'insertion des demandeurs d'emploi et le recrutement sur les bassins de Thiers et d'Ambert, le Pôle emploi de THIERS-AMBERT organise sur son territoire le forum pour l'Emploi de Thiers :

**Le 12 octobre 2017 de 13h30 à 17h00**

**Salle Jo Cognet Avenue du Progrès 63300 THIERS**

Par ailleurs, sur Thiers et sur Ambert entre le 2 et le 10 octobre une série de 4 ateliers de préparation aux entretiens d'embauche seront proposés aux demandeurs d'emploi afin de leur permettre de se préparer en amont à rencontrer les recruteurs.

### **COMMEMORATION**

La population est invitée à la commémoration de l'Armistice du 11 novembre 1918 qui aura lieu

**SAMEDI 11 NOVEMBRE, à 11 heures 30,**

devant le monument aux morts. Un vin d'honneur clôturera cette manifestation.

## **PACS**

La loi 1547 du 18 novembre 2016 de modernisation de la justice du XXIème siècle modifie les dispositions relatives au pacte civil de solidarité (PACS).

**À compter du 1er novembre 2017**, la gestion des PACS sera assurée par les officiers de l'état civil, soit le maire de la commune et les adjoints délégués, ou les notaires aux lieu et place des greffes des tribunaux d'instance.

## **INFORMATIONS DIVERSES**

### **SALON DES MÉTIERS**

La boutique de Steph organise le 1<sup>er</sup> salon des métiers à la salle polyvalente

**Samedi 30 septembre 9H30 - 19H00**

**Dimanche 1<sup>er</sup> octobre 10H00 - 18H00**

Venez découvrir les métiers d'art, la vente à domicile et rencontrer les producteurs locaux.  
Démonstrations des artisans.

Animations pour enfants : maquillage, sculptures sur ballons et balades en calèche.

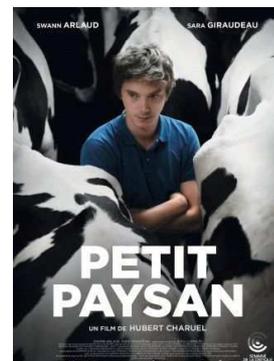
ENTREE GRATUITE. TOMBOLA. BUVETTE

### **CINEMA A LA SALLE POLYVALENTE DE BORT L'ETANG**

#### **Mercredi 11 octobre à 20h30 : PETIT PAYSAN**

Sortie le 30 août 2017, durée 1h 30min, Drame de Hubert Charuel avec Swann Arlaud, Sara Giraudeau, Bouli Lanners

Pierre, la trentaine, est éleveur de vaches laitières. Sa vie s'organise autour de sa ferme, sa sœur vétérinaire et ses parents dont il a repris l'exploitation. Alors que les premiers cas d'une épidémie se déclarent en France, Pierre découvre que l'une de ses bêtes est infectée. Il ne peut se résoudre à perdre ses vaches. Il n'a rien d'autre et ira jusqu'au bout pour les sauver.



#### **Mercredi 1<sup>er</sup> novembre à 15h00 : CARS 3**

Sortie le 2 août 2017, durée 1h 42min, Film d'animation de Brian Fee avec les voix de Guillaume Canet, Gilles Lellouche, Nicolas Duvauchelle.

Dépassé par une nouvelle génération de bolides ultra-rapides, le célèbre Flash McQueen se retrouve mis sur la touche d'un sport qu'il adore. Pour revenir dans la course et prouver, en souvenir de Doc Hudson, que le n° 95 a toujours sa place dans la *Piston Cup*, il devra faire preuve d'ingéniosité. L'aide d'une jeune mécanicienne pleine d'enthousiasme, Cruz Ramirez, qui rêve elle aussi de victoire, lui sera d'un précieux secours...

## **COUTURE**

L'activité couture va reprendre ses cours à partir du

**mercredi 4 Octobre 2017**

de 16h30 à 18h30 à l'école de Bort l'Étang.

Venez rejoindre les couturières en vous adressant à Chantal EVE ☎ 04.73.68.53.80.

## **AMICALE LAIQUE**

Lors de son Assemblée Générale, les membres de l'Amicale Laïque ont désigné Céline CHAZAL, présidente, Nathalie HERMET, trésorière, et Pamela PICARD, secrétaire.  
Deux manifestations sont déjà programmées :

### **❖ BOURSE AUTOMNE/HIVER**

Vêtements enfants/ articles de puériculture/ jouets  
3€ la table

**Vendredi 17 novembre de 18h00 à 20h00**

**Samedi 18 novembre de 9h00 à 15h30**

à la salle polyvalente

### **❖ SOIREE THEATRE**

**le 18 novembre 2017 à 20h30**

**à la salle polyvalente.**

La troupe de théâtre « les Tréteaux de Beauvallon », présentera sa pièce en 2 actes « **Thalès un philosophe peut en cacher un autre** » sur le thème des parents d'élèves et de l'Éducation nationale, de l'auteur Claude Husson.



## **1001 PETITS DEJEUNERS**

**Dimanche 19 novembre 2017**



L'association Trisomie 21 Puy de Dôme renouvelle son opération 1001 petits déjeuners. **Toujours au prix de 5 euros.** Pour chaque adresse livrée, les petits déjeuners sont accompagnés - d'un jouet pour les enfants - du journal La Montagne avec ses suppléments du dimanche - d'une rose.

Ils peuvent être commandés et réglés avant le **6 novembre 2017** :

- via le site internet à l'adresse : <http://pdj.63trisomie21.fr> paiement sécurisé.
- ou le flyer (ci-joint ou sur le site internet [www.bortletang.fr](http://www.bortletang.fr)) par courrier postal à l'adresse indiquée, accompagné du chèque correspondant.
- Renseignements au **06.99.42.19.22.**

## **BESOIN D'UN ELECTRICIEN ?**

Nouveau sur Bort l'Étang, à partir du 15 octobre 2017.  
Une **entreprise d'électricité générale** s'installe  
(dépannage, rénovation, neuf, V.M.C...) - garantie décennale.

**Morgan COUTURES**

☎ 07.87.89.59.03 ✉ [coutures.elec@gmail.com](mailto:coutures.elec@gmail.com)

**Retrouvez toutes les infos  
Sur notre site internet  
[www.bortletang.fr](http://www.bortletang.fr)**